

COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 28 octobre 2013

Présents: Hubert DETHURENS, maire
 Véronique RUDAZ, adjointe
 Philippe LÄDERMANN, adjoint

Jean BATARDON, Andreea CAPITANESCU BENETTI, Jean-Pierre GANTNER, Olga MERMET, Dominique PASCUAL, Bradley STILLWAGON, Laurent THEVENOZ, Laurent ZIMMERMANN.

Excusé : Thierry ARN

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2013
2. Droit d'opposition du CM
3. Projet de construction Vy-Neuve
4. Nomination des responsables des locaux de vote pour l'année 2014
5. Présentation du budget de fonctionnement 2014
6. Dates et informations sur les événements de fin d'année
7. Communications de l'exécutif
8. Divers
9. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h et remercie chacun(e) pour sa ponctualité.

1. Approbation du procès-verbal de la séance 16 septembre 2013

Après avoir complété au point 9. Divers, le paragraphe concernant les cabanons par « dans le sens souhaité par la commune. », le PV de la séance du 16 septembre est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Droit d'opposition du CM

Parmi les différents objets soumis par l'Association des communes genevoises (ACG) au droit d'opposition du CM, l'octroi à la Ville de Genève d'une subvention d'investissement pour la réalisation de locaux d'artistes à concurrence d'un montant de Frs 200'000.- suscite quelques discussions.

Bradley Stillwagon relève que dans cette période de crise immobilière, il serait préférable de créer des logements plutôt que des locaux pour les artistes.

Le Conseil municipal décide par un vote de signifier son point de vue à ce sujet.

- Décision relative à la participation du Fonds intercommunal (FI) à la subvention 2014 octroyée à la Ville de Genève pour la réalisation de locaux d'artistes à concurrence d'un montant de Frs 200'000.-

2 NON et 7 OUI

Le CM accepte donc à la majorité des membres présents la décision d'octroi d'une subvention à la Ville de Genève pour la réalisation de locaux d'artistes.

Hubert Dethurens fait lecture du courrier de l'ACG concernant la résolution prise par le CM au sujet de la subvention en faveur du Grand Théâtre. La commune de Laconnex étant la seule à s'y être opposée, cette subvention sera maintenue.

3. Projet de construction Vy- Neuve

Jean-Pierre Gantner rapporte les éléments importants de la dernière séance du comité de pilotage et informe que les travaux débuteront le 4 novembre prochain. Il reste encore plusieurs décisions à prendre, notamment quant aux panneaux solaires qui n'ont pas encore été attribués. Concernant les sanitaires, Dominique Pascual, Véronique Rudaz, Olga Mermet, Philippe Lädermann et Jean-Pierre Gantner se rendront chez Getaz Romang avec M. Bellwald pour faire le choix des installations.

Hubert Dethurens explique que différentes servitudes liées aux chantiers public/privé doivent être signées, concernant principalement le droit de passage à pied dans le parking souterrain, les sorties de secours, l'entretien/nettoyage des parties communes, la construction des canalisations et du bassin de rétention, ainsi que la répartition des frais à 60% pour la commune et 40% pour le privé. Il précise aussi que le chemin pour piétons, présent sur la parcelle privée, devra être élargi de 1m à 1m50 pour permettre aux usagers de se croiser. Une délibération qui devra être approuvée par le CM et le Conseil d'Etat sera préparée pour la prochaine séance du CM.

Andreea Capitanescu Benetti désire connaître le nombre d'appartements, ainsi que le nombre de pièces prévus. Selon la typologie, il y aura 3 appartements de 5 pièces, 4 de 4 pièces et 1 de 3 pièces.

Hubert Dethurens précise que des frais supplémentaires pour les canalisations n'étaient pas prévus au budget et rappelle que les futurs loyers ne sont pour l'instant pas encore connus.

4. Nomination des responsables des locaux de vote pour l'année 2014

Les personnes suivantes ont accepté de prendre la responsabilité du bureau de vote pour l'année 2014. Le Conseil les en remercie.

<i>Fonction</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>adresse</i>	<i>Année de naissance</i>
Présidente	Olga Mermet	1, route du Coteau	1964
Vice-présidente	Carolina Stücklin	chemin des Méandres 23	1959
Suppléant de la présidente	Leopoldo Aldi	7A, La Vy-Neuve	1960
Suppléante de la vice-présidente	Monique Heman	14, rue de la Maison-Forte	1948

5. Présentation du budget de fonctionnement 2014

Catherine Koumrouyan remet à chaque conseiller un exemplaire du budget avec les montants comparatifs pour les comptes 2011, les comptes 2012, le budget 2013 et le budget 2014.

La présentation débute par les tableaux des amortissements économiques, ainsi que la situation des emprunts du patrimoine administratif et du patrimoine financier.

Ensuite chaque poste du budget est repris et détaillé. Catherine Koumrouyan donne toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension de ce budget.

Hubert Dethurens précise qu'il est évident qu'aucun achat important, comme par exemple un taille-haie ou une balayeuse, ne sera fait sans en informer préalablement le CM.

Hubert Dethurens propose que la commune de Laconnex ne soumette plus ses contribuables à la taxe professionnelle communale et suggère donc un dégrèvement à 100%. Une délibération sera préparée pour la prochaine séance du CM.

6. Dates et informations sur les événements de fin d'année

Véronique Rudaz rappelle les dates et horaires de fin d'année :

- ✓ 12 décembre dès 18h00 - mise en place de la fête des écoles à la halle sportive
- ✓ 17 décembre – fête des écoles
- ✓ 21 décembre à 10h00 – mise en place du Noël des aînés
- ✓ 22 décembre – Noël des aînés

7. Communications de l'exécutif

- Hubert Dethurens fait lecture du courrier de la société Vitogaz s'expliquant sur le délai de réparation de la fuite signalée en janvier 2013.
- Le plan directeur fait l'objet d'un recours contre le Conseil d'Etat dont la mairie n'a pas été informé. Toutefois, le café-croissant du 9 novembre sera maintenu comme prévu et indication orale sera donnée aux habitants concernant le recours.
- Hubert Dethurens informe le CM du courrier du DIP, signé par M. Charles Beer, concernant la scolarisation d'enfants résidant hors commune et explique qu'il n'a pas obtenu la réponse souhaitée quant à savoir qui prenait en charge les frais supplémentaires engendrés par ces enfants.
- Le courrier du Conseil d'Etat concernant le comportement des conseillers municipaux est très brièvement évoqué, les conseillères et conseillers de la commune de Laconnex n'étant du tout concernés. Le courrier leur sera envoyé par mail pour information.
- Les fenêtres du secrétariat de la mairie, ainsi que du café Chez le Docteur ont été changées en procédant à l'insertion d'un double vitrage dans les cadres de fenêtre existants.
- La halle sportive a été traitée contre les mouches lors de la semaine de vacances scolaires.

8. Divers

- Bradley Stillwagon informe que les pompiers installeront les décorations le 30 novembre et craint que les nouvelles décorations qu'il a commandées n'arrivent pas à temps.
- Bradley Stillwagon s'est renseigné et d'après la loi des communes genevoises, la convocation à la séance du conseil municipal doit se faire par écrit, au minimum 5 jours avant la séance. Elle peut donc très bien être faite par mail.
Le secrétariat est d'accord d'envoyer les convocations par mail aux personnes qui le désirent. Seuls Hubert Dethurens et Jean Batardon souhaitent continuer à recevoir leur courrier par la poste.
- Jean Batardon aimerait savoir ce qu'il en est du déplacement de l'arrêt de bus « Mollaz » en sortant du village. Laurent Thévenoz informe le CM qu'il s'oppose à ce que le poteau de l'arrêt soit déplacé au milieu de son champ. Hubert Dethurens explique qu'il va faire un courrier aux TPG pour demander qu'une directive soit donnée aux chauffeurs afin qu'ils ne s'arrêtent pas trop au bord de la route pour permettre aux passagers de descendre du bus dans les meilleures conditions possibles.
- Jean Batardon trouve que le stop à la sortie de la route du Coteau sur la route de Soral est dangereux, en raison de la piste cyclable, d'un muret

et de la haie qui masque la bonne visibilité à cet endroit. Hubert Dethurens fera à courrier à la DGM dans ce sens.

- Véronique Rudaz informe que lors de la réunion de l'ACG au sujet de l'accueil au restaurant scolaire du mercredi matin, toutes les communes ont décidé que c'était à chacune d'entre elles de voir ce qu'il convenait de faire. Concernant Laconnex, un sondage a été effectué il y a quelques semaines et aucune famille (Laconnex et Soral) n'était intéressée à l'accueil du mercredi midi.
- Catherine Koumrouyan informe que la fiscalisation des jetons de présence ne concerne que le Grand Conseil.

9. Questions du public

Il n'y a pas de public ce soir.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 21h45.

Nadia Dupraz,
Secrétaire